



Traité Nazir

Michna 3 - Chapitre 5

מי שנדר בנזיר, ונשאל לחכמים ואסרו--מונה משעה שנזר.
נשאל לחכמים והתירו, והייתה לו בהמה מופרשת--תצא
ותרעה בעדר. אמרו להם בית הלל לבית שמאי, אין אתם
מודים בזו שהוא הקדש טעות, שתצא ותרעה בעדר. אמרו
להם בית שמאי, אין אתם מודים למי שטעה וקרא לתשיעי
עשירי, ולעשירי תשיעי
ולאחד עשר עשירי, שהוא מקודש. אמרו להם בית הלל, לא
השבט קידשו. מה אילו טעה והניח את השבט על השמיני, או
על שנים עשר, שמא עשה כלום; אלא כתוב שקידש את
העשירי, הוא קידש את התשיעי ואת אחד עשר.

Si quelqu'un a fait le vœu d'être Nazir puis a consulté un Sage [sur la valeur de ce vœu], [et que ce Sage le confirme et] lui interdise [de transgresser sa parole], il doit compter [ses jours de Nezirout] depuis le moment de son vœu.

S'il a consulté un Sage, [et que ce Sage invalide son vœu et] lui permette [de revenir sur sa parole, [il peut], s'il avait mis de côté une bête [pour la fin de sa Nézirout] la laisser sortir et paître avec le troupeau.

Beth Hillel ont dit à Beth Chamaï : « N'êtes-vous pas d'accord, dans ce cas, où il y a eu consécration par erreur, que la bête] peut sortir et paître avec le troupeau ? » Beth Chamaï leur ont répondu : « N'êtes-vous pas d'accord que [si] quelqu'un s'est trompé et a nommé le neuvième « dixième », et le dixième « neuvième » et l'onzième « dixième » qu'il est [tout de même] consacré ?

Beth Hillel leur ont répliqué : « Ce n'est pas le bâton qui l'a consacré ». [Beth Hillel d'ajouter :] Et quelle serait la loi s'il avait posé le bâton par erreur sur le huitième ou le douzième ? Serait-il le moins du monde consacré ? [C'est bien la preuve que] le verset qui a consacré le dixième, a [aussi] consacré le neuvième et le onzième [mais pas les autres].



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions